

LATIN

POURQUOI POURSUIVRE L'OPTION LATIN AU LYCÉE ?

Outre son apport dans la connaissance de la langue française, le latin permet de :

- faciliter l'apprentissage des langues vivantes étrangères : romanes (italien et espagnol, notamment) et celles dites « flexionnelles » (allemand, russe...);
- se familiariser avec de nombreux arts (littérature, peinture, sculpture, architecture...) par le biais de la mythologie et de l'histoire ;
- mieux saisir la pensée des grands humanistes (Montaigne, Descartes...).

Il est nécessaire à tout étudiant en lettres, recommandé à tout étudiant en sciences humaines et en droit, utile à tout esprit scientifique, à qui il apporte rigueur et logique. En première, le programme de latin vient enrichir et compléter celui de français dont il aborde en partie les mêmes objets d'étude. En terminale, il complète celui de philosophie. De la seconde à la terminale, ce sont les mêmes méthodes d'analyse des textes qui sont utilisées en cours de latin et en cours de français.

À QUI S'ADRESSE L'OPTION LATIN ?

L'option latin s'adresse aux élèves qui ont suivi cette option au collège et qui se destinent à un baccalauréat général.

COMBIEN D'HEURES PAR SEMAINE ?

En seconde : 2 heures par semaine, première et terminale : 3 heures par semaine

LE LATIN AU BACCALAURÉAT

Le latin sera évalué au baccalauréat suivant les nouvelles modalités mises en œuvre pour la session 2021.



lycée
François Rabelais

académie
Rennes
Éducation
nationale



PRÉSENTATION DES OPTIONS FACULTATIVES

→ Cinéma et audiovisuel

→ Education Physique et Sportive

→ Latin



*L'inscription dans une option facultative
est un engagement
pour toute l'année scolaire*

8 rue Rabelais BP 2255
22022 SAINT BRIEUC cedex 1
Tél. 02.96.68.32.70 - Fax. 02.96.62.12.32

Mel : ce.0220056s@ac-rennes.fr

<http://www.lycee-rabelais-saint-brieuc.ac-rennes.fr>



Cinéma et Audiovisuel

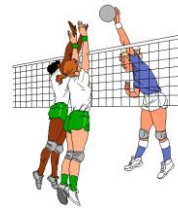
L'option *cinéma et audiovisuel* contribue avant tout à l'ouverture d'esprit et vise à développer la sensibilité artistique, l'esprit créatif et critique des jeunes spectateurs. Ceux-ci acquièrent au cours de cet enseignement la connaissance du langage des images et des sons, et s'exercent au maniement d'outils d'analyse et d'expression cinématographiques.

Concrètement, l'enseignement a lieu dans l'atelier vidéo (bâtiment A salle 101 bis, au premier étage) ou dans des salles attenantes le mercredi après-midi. Les élèves se livrent à des exercices pratiques d'écriture (synopsis, note d'intention, scénario, découpage technique) et de réalisation. Ils découvrent divers aspects de l'histoire mondiale du cinéma (genres, mouvements, réalisateurs, acteurs, etc.), prennent en main les matériels de prise de vue et de son, utilisent des logiciels de montage, participent à des festivals (projections en salle de courts métrages) et se préparent en terminale à l'épreuve facultative du baccalauréat avec la réalisation d'un film, la confection d'un carnet de bord et le traitement d'une question personnelle sur un aspect précis de l'art cinématographique.

L'option cinéma et audiovisuel est accessible à tous : esprit d'initiative, curiosité culturelle, créativité et assiduité sont toutefois des qualités essentielles pour aborder cette discipline.

L'apport culturel théorique et pratique de cette option permet de tisser des liens avec des disciplines aussi diverses que la littérature, les langues vivantes, la physique ou même la philosophie. Cet enseignement pourra aussi contribuer à l'élaboration du projet professionnel et personnel de l'élève.

Nous serons heureux de vous compter parmi nous. A bientôt.



EPS

- s'adresse à des élèves, garçons et filles, motivés par la pratique physique et sportive (*aucune pratique de club n'est demandée*) et **sous réserve de l'acceptation du dossier par l'équipe enseignante EPS.**
- s'inscrit dans le cadre des enseignements facultatifs ; *mais, une note est inscrite chaque trimestre sur le bulletin.*
- est présentée au baccalauréat des séries générale et technologique, au titre des épreuves facultatives, dans le 1^o groupe d'épreuves : *seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte.*

Organisation de l'enseignement

- ✓ **Activités physiques et sportives :**
Le volley-ball est la principale activité sportive (récurrente sur les trois années), cinq autres activités sont abordées dans le cursus (gymnastique, badminton, musculation, course d'orientation et natation). Sous réserves des nouveaux programmes à venir.
- ✓ **Programme :**
Seconde : découverte
Première : approfondissement
Terminale : spécialisation
- ✓ **Horaires : 2h45 par semaine, soit 78 h/année**
55 minutes, de 12h20 à 13h15
+ 1 heure 45, de 16h15 à 18h (généralement)
- ✓ **Des journées banalisées (3x8h=24h): Beach-volley et Plein Air**
2 à 3 journées en début et fin d'année.
- ✓ **UNSS :** la participation à une des activités de l'association sportive du lycée fait partie de la formation du sportif et est donc obligatoire (la licence est à mi-tarif pour les optionnaires du lycée (10 euros).
- ✓ **Dossier de candidature** à retirer auprès du professeur d'EPS de votre collège ou du secrétariat du lycée ou sur le site internet du lycée Rabelais : <http://www.lycee-rabelais-saint-brieuc.ac-rennes.fr/>

